



Réclamation d'une Pension Alimentaire totale ou partielle.

Par **Enio64**, le **21/09/2009** à **19:39**

Bonjour,

Voilà je m'appelle Enio et j'ai 17 ans.

Mon père biologique a abandonné sa famille (c'est à dire Moi et Ma Soeur ainsi que notre Mère) lors de mes cinq ans.

Jusqu'ici ma mère s'est battue pour essayer d'obtenir justice mais à baissé les bras il y a quelques années.

J'ai appris que je pouvais l'attaquer en justice il y a peu !

En effet ce dernier n'a jamais réglé la pension alimentaire qui a été fixé par un Juge.

Il s'est fait passé pour Malade, Handicapé etc ...

Il était au RMI donc par conséquent intouchable.

Mais depuis peu il touche sa retraite. Et est attaquable ! Avec ma soeur nous voulons donc l'emmener devant la Justice pour répondre de ses actes.

En effet il nous doit une somme de 8 000 euros en pension alimentaire.

Comment dois-je faire ? Aidez-moi s'il vous plait, j'aurai besoin d'aide pour venir à bout ce " problème " et en finir une fois pour toute.

Sachant que ma majorité ne tardera pas (Vers la fin de l'année) j'ai peur de voir laisser le flambeau à ma soeur qui ne saura sûrement pas gérer la situation.